

Rapport du Président

Commission permanente
lundi 25 novembre 2024
N° CP-2024-9-2-6
N° applicatif 10850

2^{ème} Commission

Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques

Direction

Direction économie, aménagement et tourisme

SUBVENTIONS TOURISTIQUES 2024

Résumé : Le présent rapport propose à la Commission permanente d'attribuer, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », des subventions d'investissement pour un montant total de 215 064 €.

Il a aussi pour objet d'attribuer une subvention de 6 000 € à l'association « Le Sundgau, Routes de la Carpe Frite », pour son fonctionnement au titre de l'exercice 2024, ainsi qu'une subvention de fonctionnement de 10 000 € à la Ville d'ALTKIRCH pour l'organisation de la manifestation « Forêt Enchantée 2024 ».

1. Appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité »

La nouvelle stratégie en faveur du tourisme 2024-2028, votée en séance plénière le 20 juin 2024 (délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2024-2-2-3), a validé la poursuite de l'Appel à Manifestation d'Intérêt jusqu'au 31 décembre 2028.

7 nouveaux dossiers remplissent les conditions d'octroi de l'aide à l'investissement au titre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt et sont résumés dans le tableau ci-dessous. Le détail des projets est présenté en annexe 1 jointe au présent rapport. Ils ont été reçus avant le 30 juin 2024 et sont instruits selon le règlement en vigueur à cette date.

Intitulé du projet	Porteur du projet	Argumentaire	Taux	Subvention proposée
Installation d'équipements pour les cyclotouristes sur les itinéraires cyclables	Communauté de communes du Pays de WISSEMBOURG (67610 - Territoire Nord Alsace)	Le projet va permettre d'améliorer l'accueil des cyclo-touristes et les inciter à découvrir les différentes pistes cyclables du territoire, mais aussi à relier les territoires voisins dans le cadre de l'itinérance touristique.	30 %	12 849 €
Aménagement du parcours historique du HOCHWALD	Communauté de communes du Pays de WISSEMBOURG (67610 - Territoire Nord Alsace)	Le projet va permettre d'améliorer l'accueil des touristes, des randonneurs et des cyclo-touristes. De plus, il va les inciter à se rendre sur des lieux touristiques et d'autres itinéraires de randonnée.	29,6 %	100 000 €
Amélioration des équipements d'accueil du Musée National de l'Automobile de MULHOUSE	Association de Gestion du Musée (68100 - Territoire Agglomération de MULHOUSE)	Le projet va permettre d'améliorer l'accueil des visiteurs et leur donner des informations touristiques.	25 %	29 204 €
Mise en valeur du patrimoine Mennonite de SALM	Commune de LA BROQUE (67130 - Territoire Ouest Alsace)	Le projet va permettre la mise en tourisme d'un patrimoine jusqu'alors peu visitable pour le grand public, mais les équipements restent classiques.	25 %	4 040 €
Création du Sentier du Tilleul	Commune de WILLGOTTHEIM-WOELLENHEIM (67370 - Territoire Ouest Alsace)	Le projet va permettre de créer une nouvelle offre touristique, mais il s'agit d'équipements classiques.	25 %	2 799 €
Développement du camping LE FLORIVAL à ISSENHEIM	Communauté de communes de la Région de GUEBWILLER (68500 - Territoire Région de COLMAR)	Le projet va permettre d'améliorer une offre touristique en répondant aux attentes de la clientèle actuelle et notamment cyclo-touristique, dans le cadre d'une stratégie globale tournée vers l'écotourisme, mais l'offre principale et les services sont déjà existants.	25 %	47 572 €

Mise en place d'un « Mobil OT »	Office de Tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte (67110 - Territoire Nord Alsace)	Le projet va permettre de renforcer l'accueil du public sur le territoire dans un objectif de le garder un maximum de temps sur la destination, mais aussi de gérer les flux d'une manière optimale.	30 %	18 600 €
TOTAL				215 064 €

A ce jour, en incluant ces projets, le nombre de dossiers soutenus dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'élève à 55, pour un engagement de 2 368 998 €. Une autorisation de programme avait été votée à hauteur de 10 M€.

Une convention de subventionnement est mise en place pour les projets retenus sur la base des modèles de convention de subventionnement approuvés par délibération de la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CP-2023-3-2-4 du 13 avril 2023. La durée de validité des subventions d'investissement accordées est de 3 ans à compter de la date de signature de la convention.

2. Subvention de fonctionnement 2024 dans le cadre du soutien aux organismes et animations touristiques

La Collectivité européenne d'Alsace conduit une politique de soutien en direction des partenaires qui œuvrent au développement touristique de l'Alsace. C'est dans ce cadre qu'elle a réceptionné les deux demandes de subvention ci-dessous.

2.1. L'association « Le Sundgau, Routes de la Carpe Frite »

L'association « Le Sundgau, Routes de la Carpe Frite » sollicite un soutien à son fonctionnement pour l'année 2024 de 6 000 €, au titre du soutien aux organismes et associations à vocation touristique. Ce montant est inscrit au budget 2024 de la Collectivité européenne d'Alsace.

2 000 € sont aussi demandés en supplément à la Collectivité européenne d'Alsace pour préparer l'organisation des 50 ans de l'association et les 20 ans « des Carpailles », afin de couvrir les frais liés à l'organisation d'un événement en mars 2025 pour le grand public (300 pers. attendues lors d'un dîner-spectacle).

Des détails sont donnés dans l'annexe 1 jointe au présent rapport.

Son budget prévisionnel se monte à 20 780 € ; il est joint en annexe 2 (20 500 € en 2023). Les autres charges sont essentiellement constituées de coûts relatifs aux actions menées en termes de communication et de promotion.

Les autres recettes proviennent des cotisations de ses membres ainsi que de la prise en charge de la location du stand sur l'évènement « Journées d'Octobre » par les restaurateurs présents (l'association prend le stand à son nom mais les restaurateurs lui reversent la location).

Il est proposé de soutenir cette association uniquement à hauteur des crédits inscrits au Budget Primitif 2024 de la Collectivité européenne d'Alsace, soit 6 000 €, montant similaire aux années passées.

2.2. La « Forêt Enchantée 2024 »

La Ville d'ALTKIRCH sollicite une aide financière de 10 000 € pour l'organisation de l'évènement « Forêt Enchantée 2024 », au titre du soutien aux actions et animations touristiques, montant similaire aux années passées. Ce montant est inscrit au budget 2024 de la Collectivité européenne d'Alsace.

Les détails de l'évènement sont indiqués dans l'annexe 1 jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel 2024 de cette opération, joint en annexe 3, s'élève à 176 200 € (163 000 € en 2023).

La Ville d'ALTKIRCH finance l'évènement à hauteur de 153 700 €. Un soutien financier de 8 000 € est attendu de la Région Grand Est. Les autres recettes proviennent de vente de produits dérivés à hauteur de 3 000 € et de la location de chalets aux commerçants à hauteur de 1 500 €.

Les charges sont constituées essentiellement d'achats de matériel et de décoration et de prestations techniques pour la sonorisation, l'éclairage et l'animation. Une ligne budgétaire est aussi prévue pour la communication.

Il est proposé de soutenir cet évènement à hauteur des crédits inscrits au Budget Primitif 2024 de la Collectivité européenne d'Alsace, soit 10 000 €, montant similaire aux années passées. Le soutien à l'évènement « Forêt Enchantée » présente un intérêt à plusieurs titres :

- ce concept scénographique original est complémentaire des traditionnels marchés de Noël ;
- sur le plan de la répartition géographique des flux touristiques, à une période chargée sur certains autres sites, elle fait ainsi concrètement entrer le Sundgau dans la gamme des produits offerts.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », les subventions d'investissement listées ci-après à chacun des maîtres d'ouvrage mentionnés ci-dessous en vue de la réalisation de leur projet (dont le détail est joint en annexe 1 au présent rapport), pour un montant total de 215 064 €, prélevées selon les imputations budgétaires indiquées :

Intitulé du projet	Porteur du projet	Montant de la subvention attribuée	Imputation budgétaire
Installation d'équipements pour les cyclotouristes sur les itinéraires cyclables	Communauté de communes du Pays de WISSEMBOURG (67610 - Territoire Nord Alsace)	12 849 € (taux de 30 %)	P059O014T02 (1953) 204-2041582-633
Aménagement du parcours historique du HOCHWALD	Communauté de communes du Pays de WISSEMBOURG (67610 - Territoire Nord Alsace)	100 000 € (taux de 29,6 %)	P059O014T02 (1953) 204-2041582-633

Amélioration des équipements d'accueil du Musée National de l'Automobile de MULHOUSE	Association de Gestion du Musée (68100 - Territoire Agglomération de MULHOUSE)	29 204 € (taux de 25 %)	P059O014T02 (3365) 204-20422-633
Mise en valeur du patrimoine Mennonite de SALM	Commune de LA BROQUE (67130 - Territoire Ouest Alsace)	4 040 € (taux de 25 %)	P059O014T02 (2186) 204-2041482-633
Création du Sentier du Tilleul	Commune de WILLGOTTHEIM-WOELLENHEIM (67370 - Territoire Ouest Alsace)	2 799 € (taux de 25 %)	P059O014T02 (2186) 204-2041482-633
Développement du camping LE FLORIVAL à ISSENHEIM	Communauté de communes de la Région de GUEBWILLER (68500 - Territoire Région de COLMAR)	47 572 € (taux de 25 %)	P059O014T02 (1953) 204-2041582-633
Mise en place d'un « Mobil OT »	Office de Tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte (67110 - Territoire Nord Alsace)	18 600 € (taux de 30 %)	P059O014T02 (4712) 204-20415341-633
TOTAL			215 064 €

- de préciser que conformément au règlement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité », les subventions feront l'objet d'un versement unique en fin de réalisation de l'opération, après signature de la convention de subventionnement correspondante et sur présentation des pièces justificatives prévues par ce règlement ;
- de m'autoriser à signer en conséquence, sur la base des modèles de convention de subventionnement approuvés par délibération de la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CP-2023-3-2-4 du 13 avril 2023, les conventions de subventionnement particulières à intervenir avec chaque bénéficiaire mentionné ci-dessus ;
- d'attribuer une subvention de 6 000 € à l'association « Le Sundgau, Routes de la Carpe Frite », pour son fonctionnement au titre de l'exercice 2024 ; elle sera versée en une seule fois sur présentation du bilan et du compte de résultat de 2023 ;
- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 10 000 € à la Ville d'ALTKIRCH pour l'organisation de la manifestation « Forêt Enchantée 2024 » ; elle sera versée en une seule fois, sur présentation du bilan moral et financier de la manifestation ;
- les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

Action	Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Natures analytiques	Montant
Le Sundgau, Routes de la Carpe Frite	P059	P059O006	P059E01	T94	1212-65-65748- 633	6 000 €
Forêt Enchantée	P059	P059O001	P059E01	T94	1566-65-657348- 633	10 000 €
TOTAL						16 000 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.